



PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Élections ordinales 2026

Conseil de l'Ordre de Liège

LES ARCHITECTES CANDIDATS

Zoom sur les architectes candidats aux élections de votre Conseil de l'Ordre.

Dans les pages suivantes, vous retrouverez une fiche d'identité détaillée pour chacun d'eux.



BIOT
PIERRE-
ALVARO
P.5



BRUGMAN
DARIUS
P.6



BUOL
NADINE
P.7



DECKMYN
SÉBASTIEN
P.8



GAVA
BRUNO
P.9



GRENIER
GAËTAN
P.10



HENDRICK
OLIVIER
P.11



LECLERCQ
PATRICK
P.12



LÉONARD
ANNE-CLAIRE
P.13



MAGER
FRÉDÉRIC
P.14



RENARD
CATHERINE
P.15



VERVLOESEM
MAXENCE
P.16

BIOT PIERRE-ALVARO



SES MOTIVATIONS

Bonjour à tous,

Issu de la fusion Lambert Lombert et Saint-Luc pour un diplôme ULG j'ai pu effectuer mes 1ers pas dans des bureaux à grande et petite échelle. Que l'on soit stagiaire ou architecte confirmé on a tous le droit d'être pris en considération et d'être soutenu.

Outre la comptabilité, la peb, le relationnel – client-Archi-entrepreneur-ingénieur-notaire, les multiples mises à jour des logiciels, les prorogations et pièces manquantes que les communes nous imposent sans omettre la concurrence que certains éprouvent au niveau des honoraires. L'architecte se doit de relever de nombreux défis chaque jour et d'adaptation perpétuelle en vue du projet de vie de son client. Chose qui n'est parfois pas aisée pour certains d'entre nous et difficiles d'aborder. Ma candidature s'inscrit comme vecteur de soutien pour mes confrères et non le contraire. Ne pas être un frein mais une avancée. Chaque question doit obtenir une réponse claire et transparente.

En vous remerciant d'avoir pris votre temps de me lire.

Bien à vous,

Biot Pierre-Alvaro

BRUGMAN DARIUS



SES MOTIVATIONS

L'Ordre traverse sa pire crise. Audit Mensura : 9/9. Un président destitué pour la première fois en 62 ans. Plainte pour fraude fiscale. Des stagiaires sous-payés, utilisés comme main-d'œuvre bon marché. Une cotisation dont personne ne sait où va l'argent. On ne peut pas continuer comme ça. Je me présente pour le réformer ensemble.

Stage : l'Ordre ne peut pas imposer le salariat, compétence du législateur. Je soutiendrai les lois pour que le salariat devienne la norme, avec carnet numérique et sanctions contre les maîtres de stage défaillants. L'Ordre accompagnera les stagiaires et luttera contre le faux indépendant via l'inspection sociale.

Honoraires : en plus du barème existant, un guide méthodologique et des formations à la négociation. L'Ordre ne peut pas imposer les prix (amendes européennes), mais il dénoncera les appels d'offres abusifs.

Assurances : les primes incluent des missions non couvertes par les franchises actuelles. Groupement d'achat pour négocier des franchises proportionnelles et guide comparatif.

Transparence : budget en ligne et commission de contrôle indépendante.

Conseil disciplinaire unique pour la Wallonie. Objectif législatif au Parlement fédéral, déjà proposé en 2013, jamais abouti.

Dialogue politique : les propositions de l'Ordre francophone sont ignorées. Tableau de bord public des réponses (ou silences) des autorités wallonnes.

BAU : groupe de travail conjoint sur le stage, les cotisations et la transparence. Travaillons ensemble.

Fonds de solidarité : micro-prélèvement sur les cotisations pour aider les architectes en difficulté.

Le moment est venu de passer des paroles aux actes. Comptez sur moi.

BUOL NADINE



SES MOTIVATIONS

Il y a trois ans, j'ai voulu poser ma candidature. On m'a dit que j'étais trop vieille. Aujourd'hui, apparemment je ne le suis plus, donc j'en profite pour réitérer le même message :

Accroissement inacceptable des responsabilités
- pourquoi les architectes sont-ils responsables de la désignation du coordinateur de sécurité, de la vérification des dettes d'un entrepreneur, de vérifier si l'entreprise assure sa garantie décennale etc. ? Je pense qu'il appartient à l'Ordre de se battre pour limiter ce que le législateur impose.

Rôle de l'Ordre

A l'origine, l'Ordre a été établi principalement pour régler les problèmes déontologiques (comme c'est le cas pour les autres professions libérales), la cotisation des architectes est la plus chère des professions libérales alors que le métier n'est pas réputé pour être particulièrement rentable. En revenant à ses objectifs de base, calquée sur d'autres Ordres, la cotisation devrait être allégée.

DIECKMYN SÉBASTIEN



SES MOTIVATIONS

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Après 6 années au Conseil provincial de l'Ordre des Architectes de Liège, dont 3 à la présidence, je sollicite à nouveau votre confiance.

Durant ces années, j'ai eu l'opportunité de défendre les intérêts des architectes liégeois au niveau provincial, mais aussi à Bruxelles et au sein des instances du CFGOA. Des avancées ont été obtenues, mais beaucoup reste à accomplir.

Je souhaite poursuivre le travail engagé sur des dossiers essentiels pour notre avenir :

- Une réforme profonde de l'Ordre des Architectes ;
- Des honoraires à la hauteur de nos compétences et de nos responsabilités ;
- Une meilleure reconnaissance et valorisation du métier d'architecte ;
- Une redéfinition et une diminution des responsabilités qui pèsent excessivement sur notre profession ;
- Des marchés publics plus équilibrés et justement rémunérés.
- La simplification administrative.

Les réformes importantes demandent du temps, de la persévérance et de la continuité. Sans celle-ci, trop de dossiers sont ralentis, voire remis à zéro.

Pour que les réformes aboutissent, la continuité est indispensable.

Sébastien Deckmyn
Président du conseil provincial de Liège

GAVA BRUNO



SES MOTIVATIONS

40 ans d'activité !

Toujours la même passion et la même envie !

Mais le constat est sans appel : notre métier change à une vitesse vertigineuse et nos défis explosent.

Architecte indépendant spécialisé en construction et rénovation, je connais vos réalités :

bureaucratie étouffante, responsabilités accrues, urgence écologique et pressions économiques de toutes parts.

Fort de cette expérience et de mon action passée, je sollicite votre voix pour un 3ème mandat au Conseil Provincial de l'Ordre des Architectes de Liège.

Mon programme tient en trois axes :

- Simplifier & Revaloriser :

La « paperasserie » ne doit plus asphyxier notre créativité ni dévorer notre temps utile.

Continuer à combattre la lourdeur administrative des procédures d'obtention des permis de bâtir.

Défendre la hausse de nos honoraires. Notre expertise technique, juridique et artistique est immense ; elle doit imposer le respect et être rémunérée à sa juste valeur.

- Accompagner la transition :

Offrir des formations concrètes, « gratuites » ou abordables, sur l'écoconstruction, le réemploi et la transition numérique (BIM, IA), l'Ordre doit être un accélérateur de compétences.

- Unir & Protéger :

L'exercice solitaire de notre profession est devenu un poids trop lourd à porter. Il faut briser l'isolement des architectes solos, en créant de vrais réseaux d'entraide et de partage de connaissances.

Nous devons également tendre la main à la relève : propulser les jeunes diplômés et les stagiaires en leur offrant un cadre sécurisant pour démarrer leur carrière.

Je souhaite à nouveau m'impliquer au Conseil de Liège pour que l'institution soit transparente, accessible au quotidien, et humaine.

Nous ferons ainsi un lieu de rassemblement, à l'écoute de nos confrères et engagé pour l'avenir de notre profession tout en veillant au maintien des Conseils Provinciaux.

En octobre, votre voix sera décisive : « Jamais deux sans trois ... » ?

Merci pour votre confiance.

GRENIER GAËTAN



SES MOTIVATIONS

Notre profession traverse aujourd'hui une période de profondes mutations. L'augmentation constante des coûts de construction, la difficulté croissante d'accéder à un logement de qualité et les effets désormais très concrets du changement climatique, notamment la répétition des épisodes de canicule, nous obligent à repenser en profondeur notre manière de concevoir et de construire.

Ces évolutions nécessitent de revoir nos habitudes, nos modes de conception et le choix des techniques et des matériaux, afin de construire autrement, de manière plus sobre, plus circulaire, plus durable et d'avantage adaptée aux réalités économiques et climatiques de demain.

Je souhaite m'engager au sein de l'Ordre des Architectes parce que je suis convaincu qu'il doit être un acteur majeur de cette transition. Par sa position et sa capacité de dialogue avec les décideurs politiques, tant locaux que nationaux, l'Ordre dispose d'un véritable levier pour porter la voix de la profession et faire émerger les évolutions réglementaires et politiques nécessaires.

C'est dans cette perspective que je souhaite mettre mon expérience et mon engagement au service de l'Ordre, pour contribuer activement aux mutations indispensables de notre profession.

HENDRICK OLIVIER



SES MOTIVATIONS

Voilà plus de 15 années que j'exerce le métier d'architecte indépendant. Un métier toujours aussi passionnant et enrichissant, mais qui devient, au fil des années, toujours plus complexe et exigeant.

Bien que nous exercions tous notre métier à des échelles différentes, nous partageons les mêmes réalités :

- Nous mettons notre créativité et notre expérience au service de nos clients.
- Nous défendons leurs projets face aux administrations.
- Nous veillons à leur bonne réalisation, de la première esquisse à la dernière pierre.
- Nous sommes aussi des chefs d'entreprise aux multiples facettes.

Pourtant, mener un projet à bien et de manière qualitative reste trop souvent un véritable parcours du combattant.

Nous restons trop souvent les parents pauvres du secteur de la construction, alors que nous menons les dossiers à bras-le-corps et sommes bien souvent le moteur des projets. Nos responsabilités ne cessent de s'accroître, mais notre rôle et notre plus-value restent trop peu reconnus, voire parfois niés.

Les réglementations s'accumulent, les procédures s'allongent et certaines décisions s'éloignent parfois des réalités du terrain. Notre métier doit également faire face à de nouveaux défis. Les enjeux environnementaux et l'intelligence artificielle vont inévitablement transformer notre manière de travailler. Ces évolutions ne doivent pas simplement être subies.

Les architectes doivent rester acteurs de l'évolution de leur métier et faire entendre leur voix.

NOTRE PROFESSION MÉRITE QUE NOUS LA DÉFENDIONS.

C'est pourquoi je souhaite m'investir auprès du Conseil de l'Ordre des Architectes de Liège et contribuer à améliorer notre quotidien à tous.

LECLERCQ PATRICK



SES MOTIVATIONS

" En 22 années de pratique de l'architecture au quotidien au sein d'une petite structure, j'ai pu mesurer les réalités et les attentes de notre profession.

Voici les points principaux que je m'engage à développer pour une évolution vers un Ordre utile, proche et engagé dans la défense des architectes et de l'architecture :

- La défense d'honoraires décents et d'une pratique professionnelle de qualité, en veillant à ce que les niveaux d'honoraires permettent d'assurer sérieusement les missions d'architecture et de préserver la valeur de notre profession.
- Une digitalisation effective des procédures de demande de permis partout en Wallonie
- une relation claire et apaisée avec les administrations, notamment concernant la complétude des dossiers et les attitudes interventionnistes sur l'architecture.
- la promotion de cahiers des charges équilibrés concernant les marchés publics d'auteurs de projet, en luttant notamment contre le seul critère du prix comme critère d'attribution et en permettant aux plus jeunes consœurs et confrères de participer plus facilement.
- une relation plus équilibrée et transparente vis à vis les assurances professionnelles
- un Ordre au service des architectes, de leur accompagnement et de la défense de leurs intérêts
- créer des ponts avec les Universités, en relayant les besoins et les retours de terrain des bureaux d'architecture
- Un accompagnement des jeunes architectes dans leur entrée dans la profession "

LÉONARD ANNE-CLAIRE



SES MOTIVATIONS

Après un premier mandat enthousiasmant au sein de l'Ordre des Architectes de la Province de Liège, je sollicite à nouveau votre confiance pour un second mandat.

Sensible à la réelle dynamique de notre Ordre, je souhaite y poursuivre mon action pour accompagner une équipe qui veille activement au bien-être de notre profession.

Cette première expérience ordinale m'a permis de mesurer l'urgence des défis humains et économiques auxquels nous faisons face au quotidien.

Soyons fiers de notre métier ! Honorons le et soyons reconnus à notre juste valeur pour nos missions et nos engagements. Notre responsabilité est immense : l'Ordre doit être le garant de notre légitime valeur ajoutée dans l'acte de bâtir.

J'aspire toujours à un respect mutuel et renforcé entre architectes. Nous devons cultiver une réelle confraternité pour :

- Lutter contre les dérives inacceptables des honoraires en rappelant la juste valeur de nos prestations face à la complexification constante de nos dossiers ;
- Combattre l'usurpation du titre d'architecte et les signatures de complaisance qui décrédibilisent notre profession et mettent en péril la sécurité des maîtres d'ouvrage ;
- Consolider un Ordre bienveillant afin qu'il soit un espace d'écoute et de solutions concrètes pour chacun d'entre nous.

En me portant candidate pour ce deuxième mandat, je souhaite poursuivre mon engagement au sein de la commission de stage afin d'accompagner et soutenir au mieux les stagiaires vers leur future pratique professionnelle.

D'avance, je vous remercie pour votre confiance et votre soutien.

MAGER FRÉDÉRIC



SES MOTIVATIONS

Architecte depuis 2005 et à la tête de mon bureau depuis 2009, je n'avais jusqu'ici jamais envisagé de présenter ma candidature à l'Ordre.

Il y a une semaine, j'ai transmis à l'Ordre une lettre ouverte intitulée « Nous avons oublié ce que vaut un architecte ». En réponse à cette démarche, j'ai été invité à envisager ma candidature aux élections de cette année.

Ma lettre part d'une conviction simple : notre profession doit revoir la manière dont elle considère et défend sa propre valeur. Si nous voulons reconstruire cette valeur, il faut commencer par sa base et le reste devra nécessairement en découler.

Cette réflexion nous concerne tous. Le dumping économique généralisé sur nos honoraires fragilise nos bureaux, notre capacité à transmettre et nous empêche parfois même de conserver des collaborateurs qui nous quittent non par choix professionnel mais simplement pour pouvoir construire leur vie. L'arrivée de l'intelligence artificielle rend encore plus urgente la nécessité de repenser la valeur de notre travail.

Si nous ne décidons pas nous-mêmes de ce que vaut notre métier, d'autres continueront à décider de sa valeur à notre place.

Après vingt ans de pratique, je me présente avec une idée claire : revaloriser notre profession en repartant de ses fondations pour reconstruire progressivement toute sa chaîne de valeur.

Je crois que l'Ordre doit être capable de questionner notre métier, de le défendre, de préparer son avenir et de provoquer les changements devenus nécessaires.

Ma candidature ne conditionne pas cette démarche. Élu ou non, je souhaite que cette lettre soit portée à la connaissance de nos confrères et qu'elle ouvre un véritable débat.

Mais puisque l'Ordre m'invite aujourd'hui à m'investir, il me semble cohérent d'accepter, moi aussi, de prendre ma part de responsabilité. Si mes confrères m'accordent leur confiance, je porterai cette démarche de l'intérieur.

RENARD CATHERINE



SES MOTIVATIONS

Madame, Monsieur, Chers Confrères, Chères Consœurs,

Diplômée en 2004 et active depuis lors au sein du bureau BAJ Architects, j'ai choisi de soumettre ma candidature pour rejoindre le Conseil provincial de Liège. Après plus de vingt ans de pratique continue sur le terrain, je souhaite aujourd'hui mettre mon expérience au service de notre profession et accompagner l'Ordre dans ses missions essentielles.

Mon parcours se caractérise par ma fonction d'associé au sein de BAJ Architects depuis presque 20 ans, la rigueur opérationnelle et une connaissance approfondie de la réalité quotidienne de nos bureaux. Loin des projecteurs des agences médiatiques, mon expertise s'est forgée dans le concret : la gestion de projets, le suivi rigoureux des chantiers, la complexité administrative et l'évolution constante des réglementations qui impactent notre métier.

Si je postule aujourd'hui, c'est avec la conviction que l'Ordre a besoin de praticiens de terrain pour représenter fidèlement la majorité des architectes de notre province. C'est ce regard pragmatique, ancré dans la vie réelle d'architecte, que je souhaite apporter au Conseil.

C'est avec indépendance d'esprit, sens des responsabilités et enthousiasme que je souhaite m'engager pour l'avenir de notre communauté professionnelle à Liège.

RENARD Catherine

Architecte inscrite au tableau de la Province de Liège

Matricule : 1902337

VERVLOESIE MAXIENCIE



SES MOTIVATIONS

Défendre l'utilité économique, sociale et environnementale de l'architecte de proximité.

Ma candidature vise à représenter les architectes indépendants, les petites structures et les sous-traitants, tout en défendant une profession accessible, responsable et ancrée dans son territoire.

01 Renforcer les petites structures

- Avec l'évolution et l'interprétation des dispenses d'architecte, des petites missions ont disparu, pour revenir sous forme de régularisations, conseils.
 - Préserver l'accès aux petites missions privées, essentielles au démarrage d'une activité.
 - Réévaluer les dispenses d'architecte lorsque les enjeux techniques ou constructifs le justifient.
 - Défendre un accès proportionné aux marchés publics, sans critères inutilement excluants.
- « Un permis sans architecte » ne devrait jamais devenir, dans l'esprit du public, un « projet sans besoin d'architecte ».

02 Sécuriser la sous-traitance

- Lier la responsabilité du sous-traitant à la mission réellement confiée.
 - Éviter qu'il supporte les conséquences de décisions qu'il ne maîtrise pas.
 - Renforcer la solidarité du bureau qui organise la sous-traitance.
- « Il ne peut pas devenir le fusible d'une mission qu'il ne maîtrise pas. »

03 Refléter la profession

- Donner une voix identifiable aux indépendants, petites structures, sous-traitants, bureaux, salariés et fonctionnaires.
 - Mieux refléter la diversité réelle des modes d'exercice.
- « Chaque réalité professionnelle doit disposer d'une représentation identifiable. »

04 Sobriété constructive

- Défendre la rénovation, le réemploi et la sobriété constructive.
 - Identifier les règles qui rendent parfois la rénovation plus complexe ou moins attractive que la démolition.
- « La réponse aux enjeux environnementaux ne peut pas reposer sur la seule volonté individuelle des architectes. »

05 L'IA renforce ces enjeux

- L'accès à l'IA ne garantit ni sa fiabilité ni sa bonne interprétation.
 - Le rôle de l'architecte reste essentiel pour vérifier, contextualiser, arbitrer, conseiller et assumer les choix.
- « L'accès à l'information ne remplace pas le discernement. »